

l'alimentation et l'agriculture, a préparé un Programme à long terme de mise en valeur des forêts (1998-2000)

Le Programme à long terme d'exploitation des forêts est fondé sur les lignes de conduite suivantes :

- a) Encourager l'exploitation rationnelle des forêts naturelles, en intensifiant les activités forestières, en intégrant les possibilités de la région au développement de l'agriculture dans les zones forestières et de l'élevage du bétail, et en maintenant un équilibre entre la production forestière et la production de bétail.
- b) Exploiter intensivement et rationnellement les réserves forestières conformément aux directives qui assurent la régénération et l'amélioration de la ressource.
- c) Organiser les bûcherons et les communautés autochtones afin d'éliminer les insuffisances des systèmes traditionnels d'exploitation et de commercialisation des bois.
- d) Effectuer des études et de la recherche sur l'utilisation et la pleine exploitation des variétés de bois des forêts, avec l'appui d'universités, de centres de recherche et d'autres organismes compétents, afin de résoudre les problèmes technologiques qui constituent des facteurs de limitation.